

Permanences téléphoniques

- ➔ Mercredi de 9h à 12h ;
- ➔ Lundi de 13h30 à 16h.

Accueil individuel

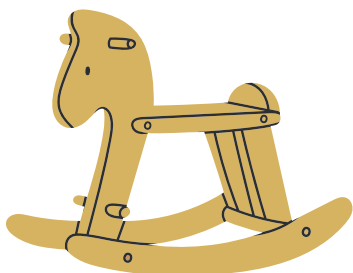
Sur rendez-vous



Activités d'éveil





Le RPE propose ses animations sur 3 sites distincts, de 8h30 à 11h15, sur inscription :

- ➔ Les lundis et jeudis à Pulnoy ;
- ➔ Les mardis à Seichamps (1, square Émile Gallé) ;
- ➔ Les vendredis à Saulxures-lès-Nancy (2, rue Georges Guynemer).



Contact



-  Marlène Hypolite
-  23, rue du Practice
54425 PULNOY
-  03 83 21 09 48
-  rpelelien@pulnoy.fr



©Ville de Pulnoy 2023
Rédaction : M. Hypolite
Composition : G. Viard - Adobe Stock
Reproduction et modification interdites
Ne pas jeter sur la voie publique



Saulxures
lès Nancy



Pulnoy

Relais petite enfance (RPE) *le Lien*



Pour les parents et futurs parents

- ➔ Présentation des différents modes d'accueil existants sur le territoire ;
- ➔ Mise à disposition de la liste des assistant-es maternel-les agréé-es du territoire ;
- ➔ Accompagnement dans l'emploi d'un-e assistant-e maternel-le ou d'un-e garde d'enfants à domicile (uniquement démarches administratives) ;
- ➔ Temps d'animations à partager avec leur(s) enfant(s).

Pour les enfants

- ➔ Des temps d'animations (éveil, jeux, ateliers...) auxquels ils participent accompagnés de leur assistant-e maternel-le, garde à domicile ou parent(s).

Ces temps collectifs leur permettent :

- ★ de se préparer à la vie en collectivité grâce à une socialisation progressive,
- ★ de découvrir différentes activités adaptées à leur âge et à leur rythme, pour favoriser leur développement,
- ★ de partager des moments de jeux avec leur assistant-e maternel-le, garde d'enfant à domicile ou parent(s) (manipulations, motricité, sorties...).

Pour les assistant-es maternel-les et gardes d'enfant à domicile

- ➔ Information de premier niveau sur les droits et obligations en tant que salarié du particulier employeur ;
- ➔ Soutien dans l'exercice de la profession, individuellement ou collectivement ;
- ➔ Temps d'échanges et de développement professionnel (formation continue ou complémentaire) ;
- ➔ Temps d'animations à partager avec les enfants accueillis.

